

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

N° 2024-04D08

Vote budget primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 19h, le Conseil Municipal de la commune de St VINCENT LESPINASSE, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. BOYER Serge, Maire.

Date de convocation : 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Etaient présents : BOYER Serge, FAU Eric, MEL Jacqueline, AVATTANEO William, BORD Cédric, BOUDON Cécile, DUPRAT Stéphanie, MERLE Nathalie, TRISTAN Damien

Absents excusés : CHARLES Denise (procuration à BOYER Serge), LANNES Florentin (procuration à FAU Eric)

Secrétaire de séance : MERLE Nathalie

Mr le maire présente au conseil municipal le budget primitif communal de 2024 qui s'établit comme suit :

**FONCTIONNEMENT : Dépenses = Recettes = 299 588.00 €**

**INVESTISSEMENT : Dépenses = Recettes = 371 150.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Vote le budget présenté au niveau des chapitres tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Fait et délibéré en mairie le jour , mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance ,  
MERLE Nathalie

Le Maire,  
Serge BOYER

